

Vis-à-vis d'îles. Petite excursion sur trois îles divisées : Haïti & République dominicaine, Saint-Martin, Timor

La première définition de l'île est patente. On imagine d'emblée et sans difficulté une terre entourée d'eau. La notion semble confortable, quasi instinctive, lovée dans celles de limite, de discontinuité : frontières naturelles marquées par l'élément liquide, limite de la surface, limite de la population... Cet espace pouvant être cerné, et donc décrit, étudié et analysé, offre l'idée d'une forte « géographicité » insulaire, inhérente à sa forme.

Pourtant, en grattant le sable des paradis insulaires, on s'aperçoit que cette évidence géographique échappe à une rationalisation exhaustive : où situer le seuil entre île et rocher ? Peut-on dénombrer les îles ? Quid des îles qu'un cordon (ombilical) naturel ou artificiel raccroche au continent ? Et que se passe-t-il lorsque, parfois, l'entité idéale est contrariée par l'existence d'une frontière, d'une discontinuité intrinsèque ?

Une entité physique pour deux identités politiques : le fait n'est pas unique et la situation peut intriguer le géographe. Espaces clos et délimités, mais scindés, les îles divisées représentent un paradoxe à la rencontre de deux champs d'étude géographiques : l'insularité découle d'une définition physique et engendre, avec plus ou moins de netteté, des particularités ; la frontière est une marque des discontinuités politiques et culturelles, une ligne abstraite aux manifestations concrètes ponctuelles, linéaires, régionales, etc. Les cas d'îles politiquement divisées sont certes relativement rares, mais ils mettent en œuvre des processus et des enjeux aussi importants que récents, tout en s'inscrivant dans un long héritage historique. Au moins dix cas d'îles dont l'espace est partagé entre différentes entités politiques peuvent être dénombrés : Bornéo, Chypre, l'Irlande, la Nouvelle-Guinée, Quisqueya, la Terre de Feu, Timor, Saint-Martin ou encore Sebatik, Usedom ou encore la Grande-Bretagne [1] (figure 1).

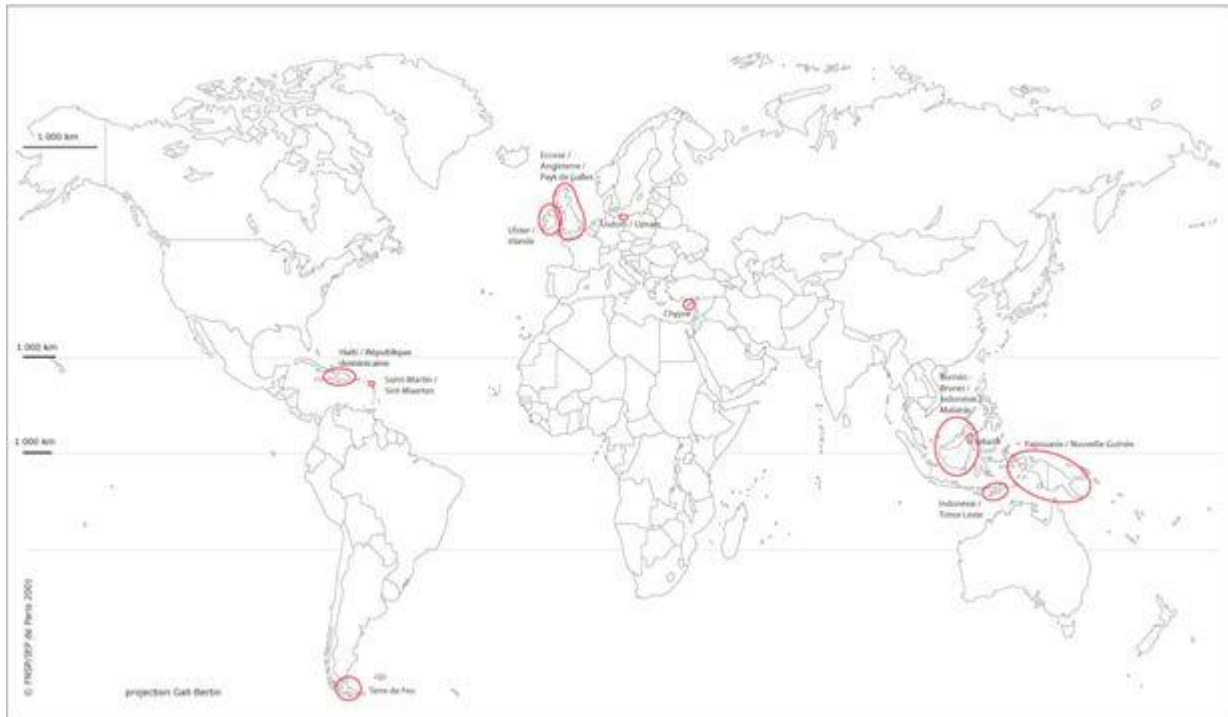
Si la localisation, la taille et le poids démographique des îles concernées sont très divers, elles ont en commun cette situation inédite de vis-à-vis sur un espace limité par la mer, objectivée par une frontière internationalement reconnue et figurée sur les cartes du monde [2]. La problématique offerte par ces îles divisées est double : la division de l'île implique-t-elle une frontière au fonctionnement spécifique, c'est-à-dire susceptible d'accroître la rupture insulaire en dédoublant l'insularité ou, au contraire, de rapprocher les deux parties en créant une synergie inédite ?

Trois îles divisées par une frontière internationale sont prises comme objet d'étude (Redon, 2010) : Quisqueya [3] (partagée entre Haïti et la République dominicaine), *Saint-Martin* [4] (une partie française, une partie néerlandaise, respectivement dans les Grandes et Petites Antilles, et Timor (partagée entre le jeune Etat de Timor-Leste et l'Indonésie) en Asie du Sud-Est.

L'analyse comparative du partage insulaire, à grande échelle, permet de poser la question de la relation île / frontière, au-delà des singularités propres à chaque cas. Le choix de ces trois îles divisées résulte du croisement de deux critères : l'origine des frontières et les densités de

population. Dans les trois cas, il s'agit en effet de frontières issues de partages coloniaux du XVIIème siècle et projetées sur des espaces lointains, à la différence des frontières insulaires prolongeant des frontières continentales (Terre de Feu) ou inscrites dans des logiques régionales (Chypre entre Grèce et Turquie). Le second critère est celui des densités de population : en Nouvelle-Guinée et à Bornéo, la frontière est également exogène mais les faibles densités de population (respectivement autour de 10 et de 20 habitants/km²) de ces îles continentales (800 000 et 736 000 km²) les rattacherait à d'autres logiques [5].

Figure 1 - Des îles divisées dans le monde



Des frontières insulaires

Par une analyse diachronique, il s'agit d'abord de remonter à l'origine du tracé pour comprendre comment les rivalités entre puissances européennes se sont peu à peu inscrites sur ces îles lointaines et y ont donné naissance à des frontières (processus d'« horogénèse » - Foucher, 1984). Une fois la bipartition institutionnalisée, la manière dont elle se donne / elle est donnée à voir n'est pas sans incidence dans l'organisation de chaque espace insulaire, en fonction des circonstances de tracé puis d'ancrage de ces frontières allogènes.

Ainsi, la frontière de Quisqueya revêt une épaisseur d'autant plus visible que l'un des deux territoires de l'île s'est forgé en rejet de l'autre. Si la reconnaissance de la présence française sur Hispaniola date de 1697 et le tracé frontalier de 1777, c'est dans le courant du XIXème siècle qu'il faut chercher l'émergence d'une relation conflictuelle entre les deux parties de l'île. Indépendante envers la France depuis 1804, la République d'Haïti a été la puissance tutélaire de l'île entre 1822 et 1844. La République dominicaine a donc pris son indépendance de l'Espagne mais aussi de ce jeune Etat dont les structures socio-économiques différaient. Du côté ouest, l'ancienne « perle des Antilles française » était marquée par une intense économie de plantation et un recours massif à la main d'œuvre servile ; du côté est, la mise en valeur fut moins dense, reposant sur l'élevage bovin extensif (Théodat, 2003). Il en résulte des paysages visiblement différents et une frontière marquée, lisible dans l'espace insulaire.

En revanche, la « frontière de papier » de *Saint-Martin* relève d'un folklore du partage insulaire faussement innocent, « disneylandisé » (Brunel, 2006). L'île est en effet surnommée « *Friendly Island* » et la frontière y semble sans réalité matérielle. La légende de l'origine même de la partition (1648) contribue à conforter l'île dans son caractère bonhomme et accueillant, en évoquant une course entre Hollandais et Français, gagnée par ces derniers grâce à la consommation de vin.

La partition de l'île de Timor (1661), dans l'archipel de la Sonde, est due à la concurrence entre les puissances coloniales hollandaise et portugaise. Au moment de l'indépendance de l'Indonésie, après la Seconde Guerre mondiale, la partie hollandaise de l'île devint partie intégrante du nouvel Etat alors que le Timor oriental resta portugais. Après une indépendance de très courte durée, ce territoire fut envahi puis occupé par l'armée indonésienne (1975), malgré une farouche guérilla de résistance qui eut finalement gain de cause au tournant du XXIème siècle. Si l'Etat du Timor-Leste, né en mai 2002 (Durand, 2011), a théoriquement achevé le tracé de ses frontières terrestres, sur le terrain, cette frontière est encore floue. En effet, deux logiques se superposent : celle des gouvernements et des institutions internationales, qui ont une conception « géométrique » du tracé frontalier ; celle des habitants des zones frontalières, dont la perception est plus « fluide » puisque cette frontière timoraise a une réalité limitée pour les groupes ethnolinguistiques qu'elles divisent.

Des îles « frontiérisées »

Vient ensuite la mesure de la coupure frontalière sur l'entité « île ». Les îles peuvent en effet être abordées comme des « touts », au-delà de leur division politique. *Saint-Martin*, Quisqueya et Timor forment des milieux insulaires aux caractéristiques distinctes, même si leur commune tropicalité les rattache à la vaste famille des îles tropicales. Les enjeux environnementaux inhérents à ces entités physiques sont pourtant rarement perçus et gérés conjointement de part et d'autre de la frontière, alors même que la pression anthropique s'y accroît sensiblement et rend urgente la mise en œuvre de politiques communes.

Le cas de *Saint-Martin* est notable à cet égard : la population y a doublé depuis les années 1980 pour atteindre plus de 75 000 habitants aujourd'hui, répartis en plus de 100 nationalités différentes. Une « île Babel » de 90 km², moitié Région Ultra Périphérique (RUP) côté français, moitié Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) côté hollandais mais où tout est en double : chaque partie de l'île produit sa propre électricité (110V côté hollandais, avec des prises américaines, et 220V côté français, avec des prises européennes) et dessale son eau de mer. On doit passer par le réseau international pour téléphoner d'un côté à l'autre de l'île et donc payer les communications en conséquence, même si des tarifs réduits existent. Il existe deux ports et deux aéroports, bien que d'inégale importance. Par cette petite île, la France et les Pays-Bas ont une frontière maritime commune et des eaux territoriales limitrophes. L'interdépendance des écosystèmes marins y est évidente alors que leur gestion est très peu bilatérale. Saint-Martin gère ses affaires environnementales dans le cadre des collectivités locales, départementale et nationale alors que du côté de Sint-Maarten, l'initiative privée prime [6].

Ces espaces insulaires sont aussi le cadre de vie que se partagent des populations en interaction plus ou moins pacifique, comme un espace innervé d'échanges économiques formels et informels. La frontière qui sépare Haïti de la République dominicaine fonctionne ainsi comme une synapse lorsqu'il s'agit d'y installer des zones franches, à la manière des *maquiladoras* Mexique / Etats-Unis, ou d'utiliser la main d'œuvre haïtienne dans les secteurs

clé de l'économie dominicaine. L'existence d'importants flux migratoires, les échanges économiques, les alliances matrimoniales sont autant de facteurs qui tissent une identité métissée, en rupture avec le phénomène de discontinuité induit par la frontière. Une tendance renaissante à l'émergence d'une culture commune haïtiano-dominicaine, ou dominicano-haïtienne, semble se dessiner mais sans avoir de relais institutionnels. La délicate situation des enfants nés dans l'entre-deux identitaire de Quisqueya, sans existence légale, semble refléter toute l'ambiguïté de la relation haïtiano-dominicaine.

La situation de Timor est la plus enchevêtrée dans le sens où s'y superposent des groupes ethnolinguistiques distincts, mais aussi des héritages historiques et sociaux qui rendent l'appartenance à tel ou tel groupe d'autant plus délicate. La question des ex-réfugiés (populations originaires du Timor oriental vivant au Timor occidental depuis les violents événements de 1999) illustre bien les multiples lignes de fracture qui parcourent la population de l'île : partition ethnolinguistique, partition politique, partition idéologique, partition culturelle. La nouvelle frontière internationale semble venir se superposer à ces fractures plus anciennes et plus profondes.

Dans le cas de *Saint-Martin*, le secteur touristique, quasi mono-activité de l'île, joue de la partition comme d'un atout pour donner une valeur ajoutée au produit saint-martinois. Ainsi, on vend « deux îles pour le prix d'une », alliant les attraits culinaires, les boutiques et un certain savoir-vivre de la partie française aux offres plus festives de la partie hollandaise où se concentre la majorité des casinos et des boîtes de nuit. Le secteur informel revêt une importance toute particulière sur cette île où la frontière induit une ligne de faiblesse du contrôle des territoires, qui permet ainsi l'épanouissement de zones floues. Si les insulaires jouent quotidiennement le jeu des avantages comparatifs, cette informalité touche parfois à l'illicite : trafics de drogue, de contrefaçons, de clandestins et blanchiment d'argent sont avérés à *Saint-Martin*. L'histoire de l'île a contribué à forger une identité composite, ni française, ni hollandaise, largement anglo-saxonne par la langue et la proximité des Etats-Unis, mais en tout cas inédite. Le phénomène marquant est la remise en cause ou, tout au moins, la mise en minorité très nette et brutale de cette population autochtone spécifique par une arrivée massive de migrants. Ces derniers sont bien plus ancrés dans un héritage communautaire que de part et d'autre de la frontière. Dans ce cas, l'Autre ne vient pas de l'autre côté de la frontière mais est exogène à l'île.

Vis-à-vis insulaires

Une fois approchées les frontières et abordées les îles, on peut s'interroger sur la spécificité de leur interaction sur ces îles divisées, replacées dans le contexte d'un monde à la fois compartimenté et réticulé. Les territoires insulaires participent de la logique de bornage du monde et, sur ces îles divisées, le processus de construction identitaire de chaque territoire semble s'effectuer en réaction à l'absence d'unité insulaire : ayant été historiquement rompue, la plénitude insulaire a donné naissance à une relation à « l'autre côté » ambiguë. L'échec de l'unité insulaire forge l'identité de ses territoires (dans le cas de Quisqueya et Timor), ce qui montre, par contraste, le caractère nécessaire de l'altérité à la fois comme facteur de construction identitaire et de dynamisme économique. Les unités spatiales, formées par les six territoires étudiés, ne sont pas juxtaposées sans articulation entre elles, ou avec le reste du monde ; en cela, les îles divisées procèdent aussi d'une logique réticulaire, mais dans laquelle « l'autre côté » joue un rôle essentiel.

Ces trois îles apparaissent comme des espaces-prismes proposant un éclairage spécifique de quelques processus géopolitiques contemporains, parce que la coupure politique comme la discontinuité maritime induisent des effets à la fois de barrière et de synapse. Quisqueya, *Saint-Martin* et Timor occasionnent un éclairage spécifique sur quelques grands processus géopolitiques contemporains : balkanisation des relations internationales, multiplication des micro-Etats, évolution de la notion même de territoire.

L'étude des îles divisées donne un éclairage inédit à la fois au thème des frontières et de l'insularité. La volonté d'étanchéité, manifeste dans la mise en place de certains dispositifs frontaliers, peut paraître d'autant plus surprenante dans le cas du partage d'un espace clos, soumis à des contraintes naturelles communes qui semblent rendre les interrelations inévitables. Dans le même temps, la force symbolique du marquage y est peut-être d'autant plus grande que le voisin est unique et le face-à-face insulaire incontournable : l'Autre ou la mer. L'alternative peut engendrer la volonté d'une coupure radicale pour se défendre de voir son identité dissoute. Mais le dos-à-dos semble intenable lorsque l'altérité limitrophe est unique, lorsque le vis-à-vis est insulaire.

Etre Robinson donne un sentiment exacerbé de l'insularité, être Robinson sur la même île que Vendredi donne un sentiment de l'altérité exacerbé par l'insularité.

Figure 2 - Timor : une frontière floue sur une île-tampon entre deux grandes puissances

	Timor-Leste	Timor Occidental	Indonésie
Capitale / ville principale	Dili	Kupang	<i>Jakarta</i>
Population*	1, 1 million	1,6 million	<i>245 millions</i>
Superficie	15 400 km ²	15 850 km ²	<i>1,9 million km²</i>
Densité	71 hab/km ²	100 hab/km ²	<i>121 hab/km²</i>
Population urbaine*	28%	-	<i>44%</i>
Espérance de vie**	62 ans	-	<i>71 ans</i>
Croissance annuelle pop.*	1,9%		<i>1%</i>
PIB/hab./an	2 600 USD	-	<i>4 200 USD</i>
IDH	162° / 182 pays (2009)		<i>111°/ 182 pays (2009)</i>
Pauvreté**	51%	-	<i>13%</i>
Alphabétisation**	58 % des plus de 15 ans	-	<i>92 % des plus de 15 ans</i>
Langue	Tetum, Portugais	Indonésien, Tetum	<i>Indonésien</i>
Monnaie	USD	Rupiah	<i>Rupiah</i>

* : données CIA World FactBook

** : données Banque Mondiale 2009 - « Pauvreté » : [Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national \(% de la population\)](#)

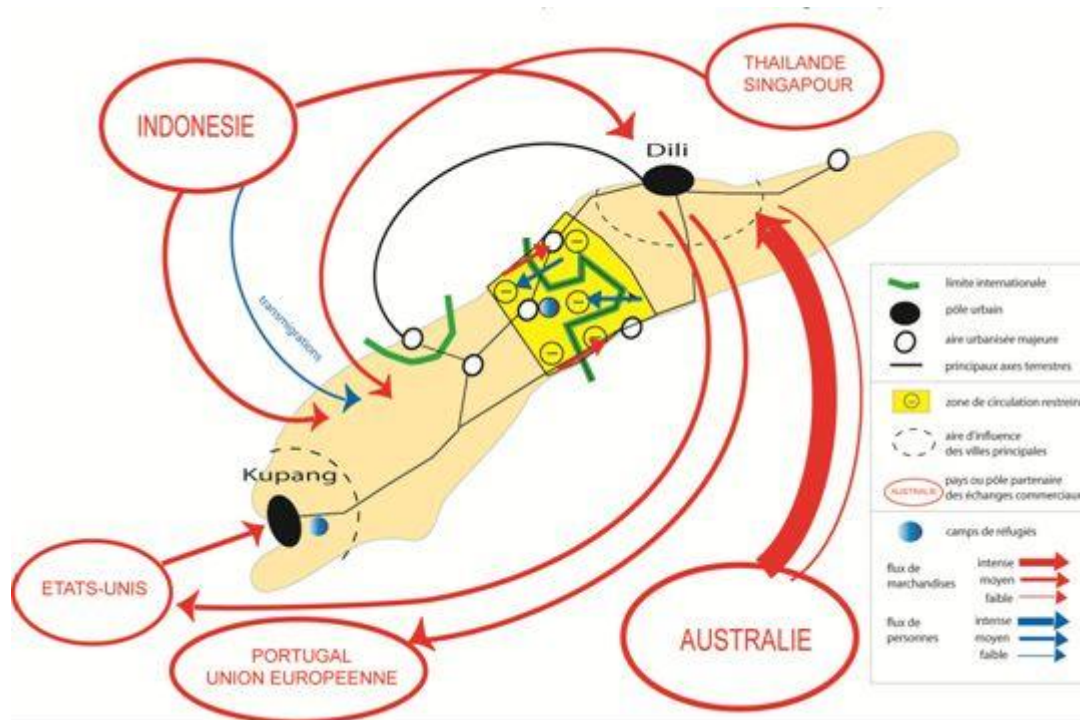


Figure 3- Quisqueya : une frontière qui se veut séparative, une île sous dépendance

	Haïti	République dominicaine
Capitale	Port-au-Prince	Santo Domingo
Population*	9,7 millions (env.)	9,9 millions (env.)
Superficie	27 750 km ²	48 735 km ²
Densité	350 hab/km ² (env.)	203 hab/km ² (env.)
Population urbaine*	52%	69%
Espérance de vie**	61 ans	73 ans
Croissance annuelle pop.	+ 0,7%	+ 1,3%
PIB/hab./an*	1 200 USD	8 9000 USD
IDH	149ème / 182 pays (2009)	90ème / 182 pays (2009)
Pauvreté**	77%	50%
Alphabétisation**	49% des plus de 15 ans	88 % des plus de 15 ans
Langue	Français, Créole	Espagnol
Monnaie	Gourde	Peso

* : données CIA World Fact Book 2011

** : données Banque Mondiale 2009 - « Pauvreté » : [Ratio de la population pauvre en](#)

fonction du seuil de pauvreté national (% de la population)

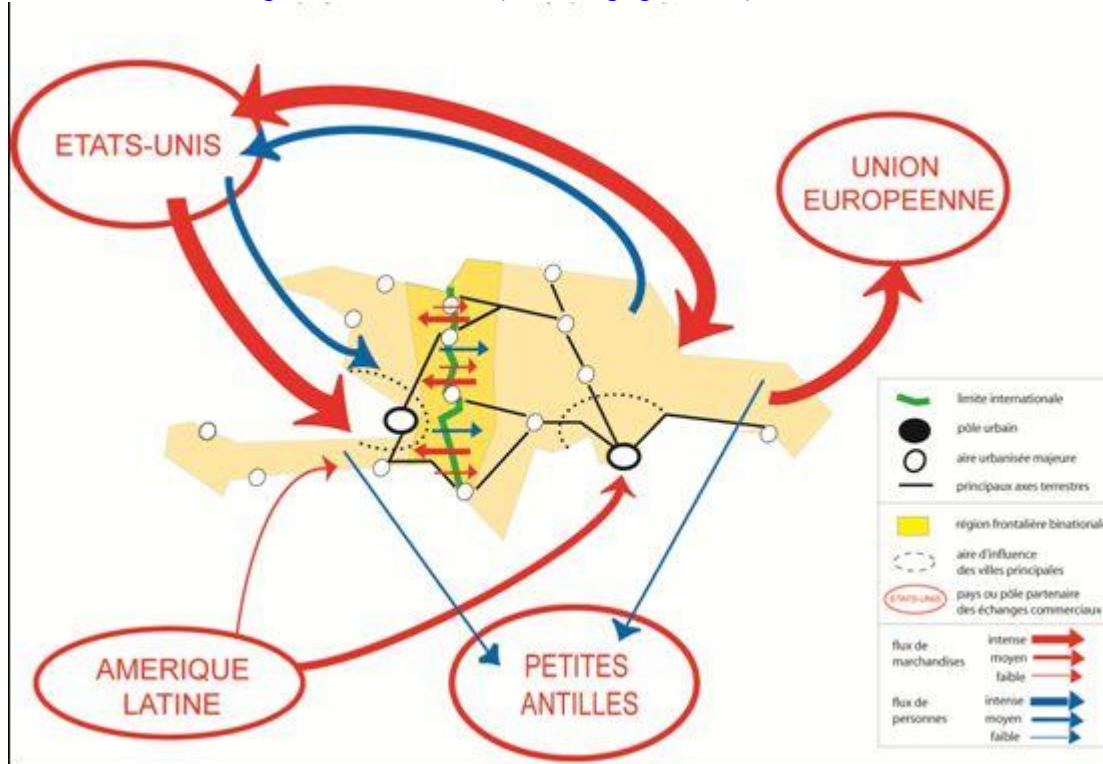
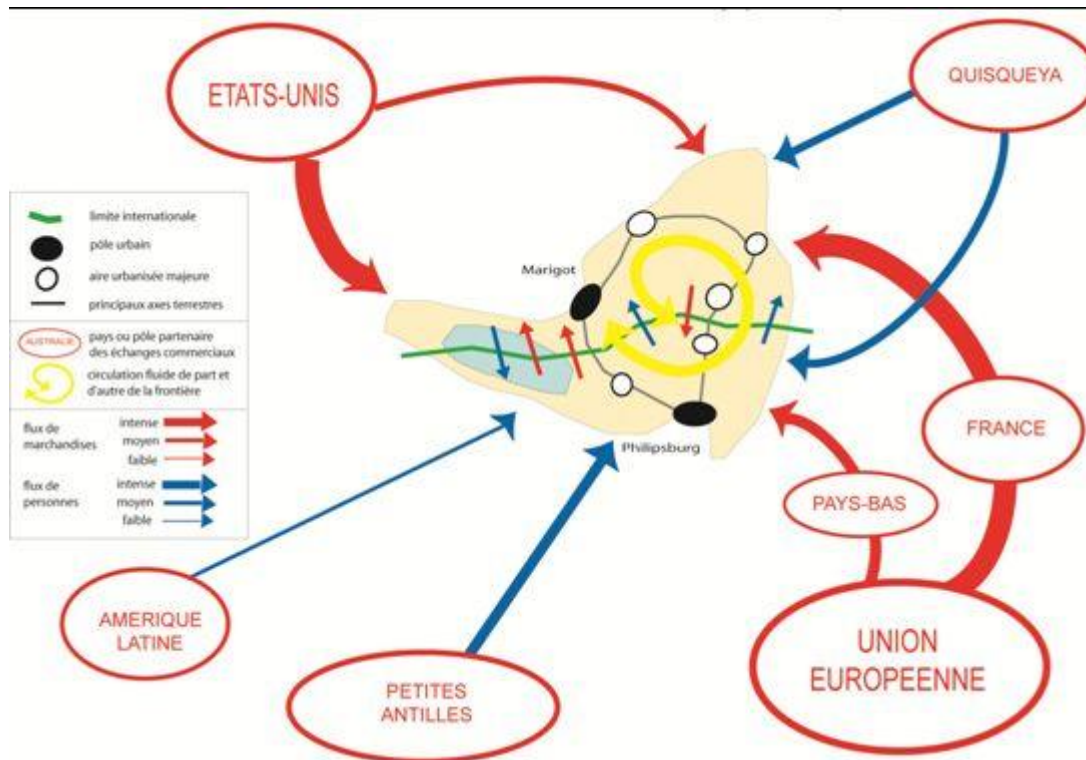


Figure 4 - *Saint-Martin* : une île-frontière

	Saint-Martin	Sint-Marteen
Ville principale	Marigot	Philipsburg
Population	36 000 (env.)	39 000 (env.)
Superficie	53 km ²	34 km ²
Densité	680 hab/km ² (env.)	1 150 hab/km ² (env.)
Infrastructures	1 port / 1 aéroport régional	1 port en eaux profondes / 1 aéroport international
Statut	collectivité d'outre-mer (2007)	municipalité spéciale autonome des Pays-Bas (2010)
Statut UE	Région Ultra Périphérique (RUP)	Pays et Territoire d'Outre Mer (PTOM)
Langues	Anglais, Français, Espagnol, Créole	Anglais, Hollandais, Créole, Espagnol
Monnaies	Euros, UDS	USD, Florin Antilles Néerlandaises (ANG)



Ouvrages cités

- BRUNEL, Sylvie. 2006. *La planète disneylandisée. Chronique d'un tour du monde*. Sciences Humaines Editions. Paris. 275 p.
- BRUNET, Roger. 1997. « Quelle est la plus grande île du Monde ? » *Mappemonde*, 4/97, p. 40-41.
- DURAND, Frédéric. 2011. *Timor-Leste. Premier état du troisième millénaire*. Belin. Paris. 132 p.
- FOUCHER, Michel. 1991 (1ère édition 1984). *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*. Fayard. Paris. 690 p.
- REDON, Marie. 2010. *Des îles en partage, Haïti & République dominicaine, Saint-Martin, Timor*. Toulouse et Port-au-Prince, Presses Universitaires du Mirail, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 330 p.
- SANGUIN, André-Louis (dir). 1997. *Vivre dans une île. Une géopolitique des insularités*. L'Harmattan. Paris. 389 p.
- THEODAT, Jean Marie. 2003. *Haïti République Dominicaine. Une île pour deux. 1804-1916*. Karthala. Paris. 377 pages.

[1] Si elle n'est pas composée d'Etats distincts, la Grande-Bretagne peut-être considérée comme une île partagée entre l'Ecosse, le pays de Galles et l'Angleterre, ce que semble confirmer leur héritage historique différencié comme leur participation distincte au tournoi de rugby des Six « Nations » ou encore la formation des équipes de football, etc.

[2] Certes, il existe également des îles divisées situées sur des cours d'eau (comme l'île des Faisans sur la Bidassoa, fleuve frontalier franco-espagnol et les îles du fleuve Amour que se disputent la Chine et la Russie), des îles lacustres (sur le lac Boksjo, entre Norvège et Suède) mais le parti pris est ici de s'intéresser aux îles maritimes dont la division n'est pas dans la continuité d'une frontière continentale. De même, les îles faisant l'objet de revendications

multiples comme îles Kouriles, Spratly ou Paracels n'entrent pas dans la présente analyse qui s'attache à des processus de partage déjà effectués. Sur les « îles frontières », voir les travaux de Christian Fleury, notamment sa thèse Discontinuités et systèmes spatiaux. La combinaison île/frontière à travers les exemples de Jersey, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Trinidad (2006).

[3] Est ici nommée Quisqueya l'île que se partage la République d'Haïti et la République dominicaine puisque le seul autre terme existant pour l'ensemble de l'île, Hispaniola, n'est pas usité par les insulaires.

[4] Saint-Martin désigne l'ensemble de l'île, Sint-Maarten sa partie hollandaise et Saint-Martin sa partie française.

[5] Roger Brunet excluait d'ailleurs la Nouvelle-Guinée de la catégorie « île » (Brunet, 1997).

[6] Du côté français, une réserve naturelle marine et terrestre a été créée en septembre 1998. Du côté hollandais, une initiative a été lancée par The Nature Foundation of Sint Maarten qui a été créée en 1997 pour protéger l'environnement et les ressources naturelles de l'île. Il s'agit d'une association non gouvernementale, à but non lucratif. La création du parc est son principal objectif et son site internet le présente comme une sorte de parc d'attraction sous-marin naturel.